

Lundi 30 mai à 16h30
Forêt domaniale de Montfort-sur-Risle

Patrimoine naturel mis en valeur : 11 arbres remarquables à découvrir

Le parcours de valorisation des arbres remarquables de la forêt domaniale de Montfort, subventionné par le Conseil général, a été inauguré par Jean Louis Destans, Président du Département, et Pascale Lautecaze, directrice de l'Agence régionale de l'Office National des Forêts.

Les arbres remarquables en France font l'objet d'attentions diverses de la part des professionnels, d'associations ou de particuliers. De nombreux arbres bénéficient ainsi de protection au titre des monuments historiques ou au titre des sites et des paysages. L'Office National des Forêts (ONF) est un des acteurs naturels de la connaissance et la valorisation des spécimens présents dans les forêts domaniales.

En Normandie, la reconnaissance des arbres remarquables est manifeste depuis le début du XXème siècle, notamment grâce à Henri Gadeau de Kerville, figure naturaliste normande, botaniste zoologiste et photographe. Il a recensé et photographié 113 arbres qu'il a jugé patrimoniaux dans les 5 départements normands. Cet inventaire constitue aujourd'hui un patrimoine en soi, représentatif de l'histoire et des paysages normands.

Dans l'Eure, premier département boisé de Normandie, ont été recensés de nombreux arbres remarquables dont 12 dans l'arboretum d'Harcourt, propriété du Conseil général.

« Dans la tradition des inventaires impulsés par Henri Gadeau de Kerville, explique Jean Louis Destans, le Département soutient l'amélioration de la connaissance et la valorisation de ce patrimoine. Ainsi, outre la labellisation de 12 arbres de l'arboretum d'Harcourt, le Département a souhaité engager, dans le cadre du partenariat avec l'ONF, un travail particulier sur la valorisation des arbres remarquables en forêt domaniale. »

Aussi, en 2007 une étude menée par l'ONF et subventionnée à hauteur de 80 % par le Conseil général, (16 777 €) a permis de :

- Recenser les arbres remarquables domaniaux ;
- Mener une expertise sécuritaire d'un maximum de 25 arbres sur le département ;
- Faire des propositions chiffrées d'aménagement de sécurisation et de mise en valeur de chacun de ces arbres.

Concevoir une maquette de référence pour présenter au public l'intérêt des sujets retenus.

« Les résultats de cette étude ont montré l'intérêt particulier de la forêt domaniale de Montfort en terme de densité et de diversité d'arbres remarquables, souligne Pascale Lautecaze. Il a ainsi été choisi d'axer la valorisation du domaine de Montfort sur ce patrimoine particulier en créant un parcours de valorisation jalonné par 11 arbres repérés sur le massif. »

Chacun de ces arbres a fait l'objet de travaux de sécurisation et de descriptifs pédagogiques au travers de panneaux didactiques. Financés à hauteur de 80 % (17 221 €) par le Conseil général, ces travaux portés par l'ONF se sont déroulés courant 2010 et 2011 et ont fait l'objet de l'inauguration de ce 30 mai.